



**Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)**

[Mardi 13 octobre 2020]

Date de la convocation

7 octobre 2020

Date d'affichage

14 octobre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 32

Procurations : 1

Votants : 33

Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Christian PERO *Maires Adjoints*, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, David AMALRIC, Daniel RIBES, Arnaud ELGOYHEN, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Jean-Marc AGUERRE, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Christel PALIS

Absents :

N° 161/ 2020

Secrétaire de séance : Eric PILUDU

OBJET DE DELIBERATION : Mise en conformité des installations de sécurité incendie de l'Abbaye Saint Michel : demande de subventions

Madame le Maire informe l'assemblée du projet de mise en conformité des installations de sécurité incendie de l'Abbaye Saint Michel.

Les travaux vont concerner l'isolation coupe-feu des locaux, la mise en conformité des installations électriques et de ventilation, la remise en état des installations de désenfumage existantes.

Le montant estimatif de la dépense s'élève à 103 020 € HT.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De solliciter une aide financière auprès de l'Etat (DSIL), de la Région Occitanie et du Département du Tarn
- D'adopter le plan de financement suivant :

Montant total de l'opération	103 020 € HT
Etat DSIL (50 %)	51 510 €
Région Occitanie (15 %)	15 453 €
Département du Tarn (15 %)	15 453 €
VILLE DE GAILLAC autofinancement	20 604 €

VOTE : 5 ABSTENTIONS

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

SOLLICITE les aides financières mentionnées plus haut,

ADOpte le plan de financement détaillé ci-dessus,

DONNE pouvoir à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Fait à Gaillac le 14 octobre 2020

